

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MONTANS

Numéro SIRET : 21810171500017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GAILLAC-CADALEN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.39	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.41	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.42	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.43	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.44	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.45	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.47	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.48	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)



NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRINCIPAL 2019

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement et une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services** de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de **l'autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Code INSEE 81171	MAIRIE DE MONTANS BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 412
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'agglomération GAILLAC - GRAULHET	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
629 385,00	860 698,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	630,18	0,00
2	Produits des impositions directes / population	294,68	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	560,03	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	335,65	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	145,60	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	34,46%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	124,92%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	59,93%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 276 408,30	790 759,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 485 649,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 276 408,30	1 276 408,30

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	498 236,31	530 473,96
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	140 844,30	91 364,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 17 242,65
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	639 080,61	639 080,61
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 915 488,91	1 915 488,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	211 180,00	0,00	268 200,00	268 200,00	268 200,00
012	Charges de personnel	274 830,00	0,00	306 600,00	306 600,00	306 600,00
014	Atténuations de produits	157 000,00	0,00	171 338,00	171 338,00	171 338,00
65	Autres charges gestion courante	118 530,00	0,00	114 380,00	114 380,00	114 380,00
Total des dépenses de gestion courante		781 540,00	0,00	860 518,00	860 518,00	860 518,00
66	Charges financières	31 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 100,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		795 640,00	0,00	889 818,00	889 818,00	889 818,00
023	Virement à la sect° d'invests. (5)	257 998,07		350 642,30	350 642,30	350 642,30
042	Opérations d'ordre entre section (5)	21 512,85		35 948,00	35 948,00	35 948,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		279 510,72		386 590,30	386 590,30	386 590,30
TOTAL		1 075 150,72	0,00	1 276 408,30	1 276 408,30	1 276 408,30

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	14 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits des services	83 050,00	0,00	60 600,00	60 600,00	60 600,00
73	Impôts et taxes	442 502,00	0,00	455 440,00	455 440,00	455 440,00
74	Dotations et participations	251 379,00	0,00	221 991,00	221 991,00	221 991,00
75	Autres produits gestion courante	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
Total des recettes de gestion courante		825 931,00	0,00	782 031,00	782 031,00	782 031,00
76	Produits financiers	7 859,00	0,00	7 128,00	7 128,00	7 128,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
78	Reprise sur amort et provlsons (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		835 790,00	0,00	790 759,00	790 759,00	790 759,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		835 790,00	0,00	790 759,00	790 759,00	790 759,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

485 649,30

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

386 590,30

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00	0,00	36 647,00	36 647,00	36 647,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	516 932,20	140 844,30	333 089,31	333 089,31	473 933,61
	Total des dépenses d'équipement	551 932,20	140 844,30	369 736,31	369 736,31	510 580,61
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	101 380,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	101 380,00	0,00	128 500,00	128 500,00	128 500,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	653 312,20	140 844,30	498 236,31	498 236,31	639 080,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	134 196,03		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	134 196,03		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	787 508,23	140 844,30	498 236,31	498 236,31	639 080,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

639 080,61

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	205 535,90	91 364,00	5 968,00	5 968,00	97 332,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 167,00	0,00	4 167,00	4 167,00	4 167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	209 702,90	91 364,00	10 135,00	10 135,00	101 499,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	97 500,00	0,00	86 149,00	86 149,00	86 149,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	155 100,00	0,00	133 749,00	133 749,00	133 749,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	364 802,90	91 364,00	143 884,00	143 884,00	235 248,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	257 998,07		350 642,30	350 642,30	350 642,30
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 512,65		35 947,66	35 947,66	35 947,66
041	Opérations patrimoniales (4)	134 196,03		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	413 706,75		386 589,96	386 589,96	386 589,96
	TOTAL	778 509,65	91 364,00	530 473,96	530 473,96	621 837,96

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

17 242,65

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

639 080,61

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

386 589,96

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	268 200,00		268 200,00
012	Charges de personnel	306 600,00		306 600,00
014	Atténuations de produits	171 338,00		171 338,00
65	Autres charges gestion courante	114 380,00		114 380,00
66	Charges financières	26 000,00	0,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	0,00	3 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	35 948,00	35 948,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		350 642,30	350 642,30
	Dépenses de fonctionnement - Total	889 818,00	386 590,30	1 276 408,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 500,00	0,00	30 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	98 000,00	0,00	98 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	473 933,61		473 933,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	36 647,00	0,00	36 647,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	639 080,61	0,00	639 080,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

639 080,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 000,00		12 000,00
70	Produits des services	60 600,00		60 600,00
73	Impôts et taxes	455 440,00		455 440,00
74	Dotations et participations	221 991,00		221 991,00
75	Autres produits gestion courante	32 000,00	0,00	32 000,00
76	Produits financiers	7 128,00	0,00	7 128,00
77	Produits exceptionnels	1 600,00	0,00	1 600,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	790 759,00	0,00	790 759,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

485 649,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	86 149,00	0,00	86 149,00
13	Subventions d'investissement	97 332,00	0,00	97 332,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	4 167,00	0,00	4 167,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 600,00	0,00	7 600,00
28	Amortissements des immobilisations		35 947,66	35 947,66
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		350 642,30	350 642,30
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	195 248,00	386 589,96	581 837,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

17 242,65

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

40 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

639 080,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	211 180,00	268 200,00	268 200,00
6042	Achat presta* service sauf terra	9 500,00	7 500,00	7 500,00
60611	Eau & assainissement	8 500,00	9 000,00	9 000,00
60612	Energie-électricité	28 000,00	18 500,00	18 500,00
60621	Combustibles	700,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 500,00	5 500,00	5 500,00
60623	Alimentation	900,00	3 500,00	3 500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 900,00	2 900,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	600,00	600,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6067	Fournitures scolaires	630,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 900,00	5 800,00	5 800,00
61521	Entretien de terrains	17 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Bâtiments publics	18 000,00	18 500,00	18 500,00
615231	Voirie	16 000,00	16 000,00	16 000,00
615232	Réseaux	11 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 500,00	11 500,00	11 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6156	Maintenance	5 300,00	8 500,00	8 500,00
6161	Assurance multirisque	9 900,00	9 900,00	9 900,00
6184	Versements à des organ.form.	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	800,00	900,00	900,00
6226	Honoraires	11 000,00	11 500,00	11 500,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	7 000,00	55 500,00	55 500,00
6231	Annonces et insertions	600,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	6 800,00	6 800,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	600,00	600,00
6237	Publications	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6262	Frais de télécommunication	3 700,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimil	300,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	7 200,00	7 400,00	7 400,00
63513	Autres impôts locaux	950,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	274 830,00	306 600,00	306 600,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 100,00	3 400,00	3 400,00
6338	Autres impôts & taxes	650,00	700,00	700,00
6411	Personnel titulaire	175 000,00	166 000,00	166 000,00
6413	Personnel non titulaire	6 000,00	32 000,00	32 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	32 000,00	37 000,00	37 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	41 500,00	45 000,00	45 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	700,00	3 500,00	3 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	12 500,00	15 000,00	15 000,00
6458	Cotisations autres organismes	550,00	650,00	650,00
6471	Prestations versées (FNAL)	180,00	300,00	300,00
6474	Versements autres oeuvres soc	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail	950,00	1 250,00	1 250,00
014	Atténuations de produits	157 000,00	171 338,00	171 338,00
7391171	Dégrèv. taxe foncière sur propr.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7391172	Dégrèv. taxe d'habit log vacants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73921	Prélèvt reverst fiscalité CL	155 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation		169 338,00	169 338,00
65	Autres charges gestion courante	118 530,00	114 380,00	114 380,00
6531	Indemnités élus	51 000,00	51 500,00	51 500,00
6533	Cotisations retraite élus	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	6 200,00	6 250,00	6 250,00
6535	Formation élus	600,00	700,00	700,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
65372	Cotisation alloc. fin mandat	50,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	600,00	800,00	800,00
65548	Autres contributions	9 800,00	9 800,00	9 800,00
6558	Autres dépenses obligatoires	29 800,00	29 800,00	29 800,00
65738	Autres organismes publics	180,00	180,00	180,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	18 000,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		761 540,00	860 518,00	860 518,00
66	Charges financières (b)	31 000,00	26 000,00	26 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 000,00	26 000,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 100,00	3 300,00	3 300,00
6713	Secours et dots	600,00	800,00	800,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		795 640,00	889 818,00	889 818,00
023	Virement à la sect° d'Investis.	257 998,07	350 642,30	350 642,30
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	21 512,65	35 948,00	35 948,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	21 512,65	35 948,00	35 948,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		279 510,72	386 590,30	386 590,30
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		279 510,72	386 590,30	386 590,30
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 075 150,72	1 276 408,30	1 276 408,30

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	14 000,00	12 000,00	12 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	14 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits des services	83 050,00	60 600,00	60 600,00
70311	Concessions dans les cimetières	600,00	300,00	300,00
70323	Redev occup domaine public	2 200,00	1 700,00	1 700,00
7083	Locations diverses(-immeub)	1 400,00	1 600,00	1 600,00
70846	Mise à dispo à un GFP	49 000,00	44 000,00	44 000,00
70872	Remb par budgets annexes	28 750,00	12 000,00	12 000,00
70878	Remb par autres redevables	1 100,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	442 502,00	455 440,00	455 440,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	403 690,00	416 088,00	416 088,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat*	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	21 312,00	21 852,00	21 852,00
7381	Taxe add. droits de mutation	8 500,00	8 500,00	8 500,00
74	Dotations et participations	251 379,00	221 991,00	221 991,00
7411	Dotation forfaitaire	105 054,00	105 737,00	105 737,00
74121	Dot Solidarité rurale	94 410,00	67 229,00	67 229,00
74127	Dot nationale de péréquation	33 524,00	32 621,00	32 621,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	0,00
74718	Autres	50,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 400,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	8 537,00	8 546,00	8 546,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	6 804,00	7 858,00	7 858,00
75	Autres produits gestion courante	35 000,00	32 000,00	32 000,00
752	Revenus des immeubles	35 000,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		825 931,00	782 031,00	782 031,00
76	Produits financiers (b)	7 859,00	7 128,00	7 128,00
7621	Prod immo financ. régl. échéance	2 900,00	2 500,00	2 500,00
76232	Remb. intérêts par GFP rattach	4 959,00	4 628,00	4 628,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	1 600,00	1 600,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	800,00	800,00	800,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 200,00	800,00	800,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		835 790,00	790 759,00	790 759,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		835 790,00	790 759,00	790 759,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

485 649,30

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 276 408,30

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	35 000,00	36 647,00	36 647,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers		6 500,00	6 500,00
20422	Privé : Bâtiments et instal.		1 200,00	1 200,00
2046	Attrib. de compensation d'inv.	35 000,00	28 947,00	28 947,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 112 (5)	10 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 136 (5)	35 000,00	21 000,00	21 000,00
	Opération d'équipement n° 140 (5)	20 300,00	83 700,00	83 700,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	3 000,00	7 500,00	7 500,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	51 500,00	1 000,00	1 000,00
	Opération d'équipement n° 170 (5)	26 740,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 173 (5)	9 000,00	50,00	50,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)	5 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 179 (5)		35 887,00	35 887,00
	Opération d'équipement n° 185 (5)	9 469,00	5 500,00	5 500,00
	Opération d'équipement n° 186 (5)	20 500,00	22 500,00	22 500,00
	Opération d'équipement n° 187 (5)	3 000,00	11 500,00	11 500,00
	Opération d'équipement n° 189 (5)	9 000,00	10 500,00	10 500,00
	Opération d'équipement n° 191 (5)	9 000,00	4 500,00	4 500,00
	Opération d'équipement n° 192 (5)	13 500,00	11 500,00	11 500,00
	Opération d'équipement n° 193 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 195 (5)	68 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 197 (5)	44 000,00	2 300,00	2 300,00
	Opération d'équipement n° 198 (5)	161 623,20	20 152,31	20 152,31
	Opération d'équipement n° 199 (5)	13 500,00	66 500,00	66 500,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 201 (5)		12 000,00	12 000,00
	Total des dépenses d'équipement	551 932,20	369 736,31	369 736,31
10	Dotations Fonds divers Réserves		30 500,00	30 500,00
10226	Taxe d'aménagement		30 500,00	30 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	101 380,00	98 000,00	98 000,00
1641	Emprunts en euros	99 980,00	93 500,00	93 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	4 500,00	4 500,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	101 380,00	128 500,00	128 500,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	653 312,20	498 236,31	498 236,31
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	134 196,03	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	134 196,03	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		134 196,03	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		787 508,23	498 236,31	498 236,31

RESTES A REALISER 2018 (11)	140 844,30
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	639 080,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	205 535,90	5 968,00	5 968,00
1321	Etat & établ.nationaux	69 766,00	0,00	0,00
1322	Régions	69 842,00	0,00	0,00
1323	Départements	33 602,90	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	22 601,00	5 968,00	5 968,00
1327	Budget communautaire, fonds stru	3 000,00	0,00	0,00
1328	Autres	6 724,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 167,00	4 167,00	4 167,00
1641	Emprunts en euros	4 167,00	4 167,00	4 167,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		209 702,90	10 135,00	10 135,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	147 500,00	126 149,00	126 149,00
10222	FCTVA	46 500,00	45 360,00	45 360,00
10226	Taxe d'aménagement	51 000,00	40 789,00	40 789,00
1068	Excédents de fonctionnement	50 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	7 600,00	7 600,00	7 600,00
276351	Créances sur GFP de rattachement	7 600,00	7 600,00	7 600,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		155 100,00	133 749,00	133 749,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		364 802,90	143 884,00	143 884,00
021	Virement de la section de fonct.	257 998,07	350 642,30	350 642,30
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	21 512,65	35 947,66	35 947,66
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	21 512,65	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments et instal.		300,00	300,00
28046	Attrib. de compensation d'inv.		35 562,35	35 562,35
281531	Amort.réseaux adduct° eau		85,31	85,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		279 510,72	386 589,96	386 589,96
041	Opérations patrimoniales (9)	134 196,03	0,00	0,00
13258	Subv des autres groupements	42 352,36	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	91 843,67	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		413 706,75	386 589,96	386 589,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		778 509,65	530 473,96	530 473,96

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL		BP 2019
III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2
+		
RESTES A REALISER 2018 (10)		91 364,00
+		
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		17 242,65
=		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		639 080,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112
LIBELLE : PANNEAUX SIGNALISATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 711,37	^a 2 226,43	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 773,57	2 226,43	2 000,00	2 000,00	
2151	Réseaux de voirie	1 773,57	2 226,43	2 000,00	2 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	6 937,80	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	6 937,80	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 226,43
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		469 389,67	^a 5 000,00	21 000,00	^b 21 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 223,26	5 000,00	21 000,00	21 000,00	
2151	Réseaux de voirie	13 223,26	5 000,00	21 000,00	21 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	456 166,41	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	99 941,68	0,00	0,00	0,00	
238	Avances cdes immos corporelles	356 224,73	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 136)	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140
LIBELLE : MATERIEL MOBILIER ET ROULANT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		270 075,46	^a 4 320,53	83 700,00	^b 83 700,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	266 474,46	4 320,53	83 700,00	83 700,00	
21568	Autre matériel et outillage	3 723,48	0,00	2 200,00	2 200,00	
2157	Mat. et outil de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	150 834,73	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	69 000,00	69 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	48 990,01	4 320,53	8 000,00	8 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	37 700,62	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	17 611,97	0,00	4 500,00	4 500,00	
2188	Autres immo corporelles	7 613,65	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 601,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	2 648,29	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	952,71	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 2 524,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	2 524,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	0,00
1327	Budget communautaire, fonds stru	2 524,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	DGE	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-85 496,53

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : PARKING ATELIERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	7 500,00	^b 7 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
2118	Autres terrains	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166
LIBELLE : EXTENSION ENFOUISSEMENT RESEAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		125 994,56	a 22 300,00	1 000,00	b 1 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 265,40	22 300,00	1 000,00	1 000,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 265,40	6 900,00	1 000,00	1 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	15 400,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	121 729,16	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	121 729,16	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réallser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 300,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 170
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		15 624,25	^a 26 740,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 740,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	0,00	26 740,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	15 624,25	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	15 624,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réallser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 5 968,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	5 968,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	5 968,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 772,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 173
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		61 232,67	^a 0,00	50,00	^b 50,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	61 232,67	0,00	50,00	50,00	
2111	Terrains nus	61 232,67	0,00	50,00	50,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-50,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 179
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DES FETES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		986,31	^a 0,00	35 887,00	^b 35 887,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 887,00	35 887,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	35 887,00	35 887,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	986,31	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	986,31	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 887,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 185
LIBELLE : TRAVAUX MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		156 485,74	^a 1 587,07	5 500,00	^b 5 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	72 911,99	1 587,07	5 500,00	5 500,00	
21311	Hôtel de ville	72 911,99	1 587,07	5 500,00	5 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	83 573,75	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	83 573,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 30 801,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 13B)	30 801,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	11 200,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	19 601,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	23 713,93
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 186
LIBELLE : AMENAGEMENTS Ch. Rives et Prés
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		195 600,34	^a 0,00	22 500,00	^b 22 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 412,30	0,00	22 500,00	22 500,00	
2151	Réseaux de voirie	1 412,30	0,00	22 500,00	22 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	194 188,04	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	194 188,04	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 187
LIBELLE : TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 772,30	^a 0,00	11 500,00	^b 11 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 762,98	0,00	11 500,00	11 500,00	
2132	Immeubles de rapport	2 762,98	0,00	11 500,00	11 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 009,32	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	16 009,32	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 189
LIBELLE : PLACE DE LA BOUYGUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		449 416,90	^a 0,00	10 500,00	^b 10 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	449 416,90	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	449 416,90	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 191
LIBELLE : LAC DES TEULIERES AMENAGEMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 041,31	^a 1 500,00	4 500,00	^b 4 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 996,00	1 500,00	4 500,00	4 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	6 996,00	1 500,00	4 500,00	4 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	28 045,31	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	28 045,31	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 3 697,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	3 697,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	973,00	0,00
1328	Autres	2 724,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 303,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 192

LIBELLE : AMENAGEMENTS RD 14

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
DEPENSES		337 023,99	^a 0,00	11 500,00	^b 11 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 460,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 460,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	53 562,53	0,00	11 500,00	11 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	
2151	Réseaux de voirie	53 562,53	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	281 001,46	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	281 001,46	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 193

LIBELLE : MAISON ROSSIGNOL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		181 092,14	a 4 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	170 000,00	4 000,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	170 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	4 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	11 092,14	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	11 092,14	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	État & établ.nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 195
LIBELLE : TRAVAUX SALLE DE REUNION VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		86 761,38	^a 38 100,27	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	86 245,38	38 100,27	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	79 348,86	38 100,27	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 896,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	516,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	516,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 18 942,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	18 942,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	18 942,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 158,27
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 197

LIBELLE : TERRAIN DE TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		29 845,44	^a 2 550,00	2 300,00	^b 2 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	29 845,44	2 550,00	2 300,00	2 300,00	
2118	Autres terrains	29 845,44	2 550,00	2 300,00	2 300,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 19 600,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	19 600,00	0,00
1322	Régions	9 800,00	0,00
1323	Départements	9 800,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	14 750,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 198

LIBELLE : STADE DE RUGBY

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 32 520,00	20 152,31	^b 20 152,31	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	32 520,00	20 152,31	20 152,31	
2118	Autres terrains	0,00	32 520,00	20 152,31	20 152,31	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 15 800,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	15 800,00	0,00
1322	Régions	7 900,00	0,00
1323	Départements	7 900,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 872,31
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 199

LIBELLE : PARC ROSSIGNOL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
DEPENSES		7 852,00	a 0,00	66 500,00	b 66 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 852,00	0,00	66 500,00	66 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	7 572,00	0,00	57 500,00	57 500,00	
2158	Autres matériels & outillage	280,00	0,00	6 000,00	6 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres Immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-66 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200

LIBELLE : ACCES PIETONS STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	15 000,00	^b 15 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-15 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201

LIBELLE : TERRAIN BI-CROSS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	12 000,00	^b 12 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-12 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
16 Mairies (total)					1 600 000,00									
66073606601					1 600 000,00									
30438827420	CREDIT AGRICOLE				280 000,00	F		2,55	2,55		T		N	A-1
70168	CREDIT AGRICOLE				92 000,00	F		2,35	2,35		T		N	A-1
MON505098	CREDIT AGRICOLE BFT				729 000,00	F		4,29	4,29		T		N	A-1
959844	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL				245 000,00			2,04	2,04		T		N	A-1
959853	CREDIT AGRICOLE			31/12/2016	150 000,00			0,85	0,85		T		N	A-1
EB00602012943	CREDIT AGRICOLE			31/12/2016	50 000,00			0,85	0,85		T		O	A-1
	BNP PARIBAS KUBOTA FINANCE			21/10/2017	64 000,00			0,318	0,318		A		O	A-1
Total général					1 600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
16 Mairie (total)				922 618,55					93 234,16	25 933,94		
86073608601				922 618,55					93 234,16	25 933,94		
30438827420	N			66 755,47	3,00	F	2,55	19 829,54	1 638,86			
70168	N			15 457,05	2,00	F	2,35	7 593,36	340,88			
MON605098	N			425 250,00	13,00	F	4,29	30 375,00	18 496,60			
959844	N			201 792,77	11,00		2,04	14 998,56	4 002,32			
959853	N			131 086,50	12,00		0,85	9 577,88	1 083,76			
EB006020102943	N			43 695,49	12,00		0,85	3 192,63	361,25			
	N			38 581,27	4,00		0,318	7 667,19	10,27			
Total général				922 618,55				93 234,16	25 933,94			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indice sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	922 618,55				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Attribution compensation Inves	1	22/01/2018
Linéaire	Réseaux d'eau	50	01/10/2018
Linéaire	Subvention opération façades	1	18/02/2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6558			Agence des Maires du Tarn		466,10
6558			Federteep		27 000,00
6558			Société Protectrice des Animaux SPA		1 750,00
65738			Chambre des Métiers		30,00
6574			A.D.M.R. Montans Peyrole		600,00
6574			Allô Maltraitance Personnes Agées ALMA 81		30,00
6574			Amicale Laïque Montans		530,00
6574			Amicale Pompiers Gaillac		100,00
6574			Amicale Pompiers Lisle		100,00
6574			Anciens Combattants Montans		180,00
6574			Asso. Repas Service à domicile		200,00
6574			Association Accidentés du travail ADDAH		30,00
6574			Association chasse Diane de Montans		100,00
6574			Association Chasse Saint Martin		100,00
6574			Association Prévention Routière Tarn		50,00
6574			Association Sportive Collège Le Clézio		100,00
6574			Association Ya'Ka Montans		400,00
6574			Atelier Occitan du Bois		100,00
6574			Autisme et Vous Montans		200,00
6574			Club des Aînés Montans		300,00
6574			Club Féminin de Montans Gymnastique		450,00
6574			Comité des Fêtes Montans		2 000,00
6574			Conservatoire musique du Tarn		1 350,00
6574			Entente Sportive Montans Peyrole Cadalen		1 700,00
6574			Football Club Vignoble		150,00
6574			Judo Club Lislois		150,00
6574			Le Relais Montans		300,00
6574			Les Bartassiers VTT		400,00
6574			Les Fleurs d'Amarillys		200,00
6574			Les Restaurants du Coeur Tarn		100,00
6574			Pétanque Montanaise		300,00
6574			Rando Montans		200,00
6574			Sauce Autonome Collège Le Clézio Lisle S/ Tarn		100,00
6574			Tennis Club Montanais		300,00
6574			Visiteurs de Malades Etablissements Hospitaliers		50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	3	4	4	0	4
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		4	0	4	4	0	4
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	3	8	8	0	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B65/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Mairie de Montans - M. - Budget Communal

BP

2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} phrase alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} phrase alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

110 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	1 452 000,00	4,170	9,500		137 940,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 155 000,00	10,000	18,430		212 867,00	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	104 100,00	1,200	62,710		65 281,00	
Cotisation foncière des entreprises						
TOTAL	2 711 100,00				416 088,00	0,000

BP 2019

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 081-218101715-20190411-BP2019COM-BF

MAIRIE DE MONTANS - M. - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A MONTANS, le 11/04/2019
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 14 dont 1 pouvoir
 VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 02/04/2019

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A MONTANS, le 11/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Handwritten signatures of the members of the Municipal Council, including several in blue ink.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019, et de la publication le 16/04/2019

A MONTANS, le 11/04/2019

